

**mars
2015**



**Le lien
avec
les syndiqués**

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

Vos contacts

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
e-mail : ud10@cgt.fr
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
ulcgtroyes10@gmail.com
Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence : mercredi
9 h 00 à 12 h 00
réservée aux syndiqués
Permanence conseil
du salarié : Voir Site CGT
www.udcgt10.fr

- UL Romilly :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
e-mail : ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

- UL Brienne :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar/Seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar/Aube :

9 Rue du collège

- USR :

Tél. : 03 25 73 66 23
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail : usrcgt.aube@orange.fr

- CSD CGT AUBE

Fonction publique territoriale
Tél : 03 25 73 68 26
le 1^{er} mardi du mois
2A Bd. du 1er RAM rdc
e-mail : cscdct10@yahoo.fr

Édito.

Les Français veulent que...!

Entendu cent fois, mais jamais démontré, si ce n'est par de hasardeux sondages qui sont eux-mêmes des tours de passe-passe...

Il n'a été que question de « Réforme » un mot qui passe de droite à gauche et de gauche à droite. Il n'a été question que de pragmatisme, comme s'il fallait chasser la politique de notre vocabulaire. Immobilisme réformateurs, conservateurs, ringardise des idées de gauche.

“Les Français veulent que...” Ils s'approprient l'opinion des Français !

Voilà des années que tous les gouvernements usent et abusent de la technique dite du « cavalier législatif » consistant au détournement d'un projet de loi à faire passer discrètement un article n'ayant rien à voir avec le sujet, en général un texte porteur de régression. Avec le projet de loi Macron, cette fois, ce n'est plus un cavalier c'est tout un régiment de cavalerie, écurie comprise. Dans un texte fourre-tout, le ministre de l'Économie prétend moderniser l'économie et lever les freins à l'activité, pour renouer avec une croissance durable.

En 2006 un [encore] socialiste nommé François Hollande qualifiait l'article 49,3 de « brutalité et de déni de démocratie » ce qu'en 2015 Valls et Macron justifieront par « À chaque moment sa vérité » C'est aussi simple que ça.

Je les entends déjà nous dire et nous expliquer le soir du 1^{er} tour des élections territoriales : **que les Français veulent plus de réformes. Les Français veulent que...**



Patrice MARCHAND
Membre de la Commission Exécutive

Journée de grève interprofessionnelle le 9 avril 2015

Pour faire converger nos revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeur(s) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

**Du projet de loi Macron à la « petite loi » issue du 49-3
qui n'est encore qu'un projet : mobilisons-nous le 9 avril 2015**

Mobilisé(e)s toute l'année pour faire de l'égalité une réalité !



POUR L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que la CGT combat les inégalités de sexe, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes. La CGT agit pour la liberté pleine et entière des femmes, pour la promotion de représentations positives des femmes au travail, dans la société, dans l'histoire.



Ironie de l'histoire...

À la recherche d'affiches anciennes, une petite découverte qui me fait dire, "ne lâchons rien" c'est toujours à défendre !

Pour être plus forts, se défendre, gagner des droits, prenez toute votre place dans la CGT .

Dialogue Social

Le gouvernement a livré les grandes lignes de sa réforme du dialogue social dans les entreprises. Aucune des propositions de la Cgt n'a été retenue voire discutée, notamment celles visant à

- développer partout les droits d'expression des salariés et le droit syndical ;
- maintenir les institutions représentatives et leurs prérogatives ;
- renforcer le poids et la légitimité des CHSCT, instaurer des CHSCT de site,
- mettre en place des comités inter-entreprises, pour mieux prendre en compte les salariés de la sous-traitance.

Le Medef peut être satisfait puisque le gouvernement reprend son texte avec une différence : la création d'une forme externe de représentation pour les très petites entreprises qui serait de dimension régionale, des nouvelles régions s'entend ! Pour la proximité on peut faire beaucoup mieux mais c'est surtout que ces instances n'auraient ni moyens ni pouvoir d'intervention dans les entreprises.

Le gouvernement entend aller vite, il donne un timing de 2.5 mois pour légiférer et entend faire passer sa loi coûte que coûte, quitte à ouvrir une session extraordinaire pour pouvoir utiliser à nouveau le 49-3 ! Ce qu'il nous faut retenir c'est une nouvelle remise en cause de la hiérarchie des normes avec une tentative d'ouvrir, la possibilité dans les entreprises de plus de 300 salariés, à déroger à la loi par accord majoritaire.

À terme, le risque est que le code du travail devienne l'exception puisque tout deviendrait dérogatoire.

Les négos Agirc Arrco.(en bref)

Les caisses de retraites complémentaires sont déficitaires du fait de la politique salariale et de l'emploi du Medef et des gouvernements successifs ainsi que du refus d'accorder des ressources supplémentaires aux régimes. En 2018 elles seront épuisées pour l'Agirc et en 2027 pour l'Arrco L'enjeu de ces négociations est multiple :

Enjeu indirect, à travers l'impact de ces négociations sur celui du régime général et l'expérimentation de nouvelles méthodes de négociations. Quant aux enjeux directs, la fusion Agirc-Arrco, en un régime unique, scellerait la disparition de l'Agirc.

Cela aurait des conséquences pour tous et notamment le paiement d'une partie de la retraite des cadres par les non-cadres avec une diminution drastique des droits des cadres. à suivre...

Démocratie sociale

Face à la crise que nous traversons, face à l'accroissement des inégalités, au développement de la précarité, aux attaques incessantes contre les droits des salariés et des privés d'emplois, l'urgence sociale est au renforcement des garanties collectives communes à tous, quelle que soit leur entreprise.

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL



UNSERVE

Avec un patronat plus que jamais conforté par le gouvernement dans ses demandes à vider le Code du Travail de toute substance, il est impératif de placer la démocratie sociale au cœur du projet d'entreprise, et l'émancipation par le travail au cœur de notre choix de société.

voir le dossier complet sur:

<http://www.cgt.fr/-Democratie-sociale-2014-.html>

120e anniversaire de la CGT

Ce 4 mars sous la grande verrière du patio de son siège à Montreuil, la CGT a ouvert le cycle des célébrations de son 120e anniversaire. Plusieurs centaines de militants, invités, amis de la CGT ont découvert l'exceptionnelle exposition de l'Institut d'Histoire Sociale : 120 affiches, photos, unes de journaux CGT suspendus dans l'espace pour retracer 120 années d'histoire.

A l'occasion de cette inauguration, le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez a notamment déclaré : "Nous démarrons cette année 2015 sous le signe de l'anniversaire des 120 ans de la CGT, d'une CGT à la fois présente, offensive et dérangeante".

Une CGT créative, moderne, innovante, combative à toutes les périodes de son histoire, comme en témoignent la richesse et la beauté de cette exposition.



Journée de grève interprofessionnelle le 9 avril 2015

Le 9 avril peut permettre que s'enclenche une nouvelle dynamique d'audace, de résistance, d'expressions et de mobilisations du monde du travail. Le 9 avril n'est pas à déconnecter de nos exigences en matière de salaires et pensions, d'emploi, de conditions de travail, de protection sociale, mais aussi de toutes les négos sur lesquelles nous voulons peser.

Il est urgent de casser la spirale de reculs sociaux et gagner de nouveaux droits, comme de peser sur les négociations et les projets de loi en cours ou à venir, entre autres la prochaine loi sur dialogue social, l'AGIRC et l'ARRCO, les droits rechargeables, la loi MACRON, la transition énergétique.

Un anniversaire à ne pas manquer 1895 - 2015

« L'anniversaire des 120 ans de la CGT est moins une commémoration qu'un événement qui conjuguera les luttes et le mouvement social au présent et au futur. » *Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT*



**Retenez la date du
samedi 19 sept. 2015**

Nous fêterons les 120 ans de la CGT.

à cette occasion l'UD CGT de l'Aube,
vous propose une journée, "politico-festive"
avec expositions, débats, musique, etc

Pour tout savoir sur cet événement dans l'Aube, un numéro spécial de l'Aube Syndicale paraîtra début mai.

ACTUALITÉS
Sur le web...!

Le cadeau caché de la loi Macron :

Une réduction d'impôts de 900 millions d'euros pour les plus riches.

C'est vrai qu'il est difficile de s'y retrouver dans la loi Macron, car il y a tout et n'importe quoi : libéralisation du transport de car, travail le dimanche, révision des modalités de licenciement, financement des entreprises, conseil des Prud'hommes etc. Mais il y a un article de loi injustement méconnu : il s'agit de l'article 34 sur l'allègement de la fiscalité des actions gratuites.

De quoi s'agit-il ? Certaines entreprises, (notamment les start up), distribuent gratuitement à leurs salariés des "actions" de la société. Une sorte de promesse sur l'avenir, le jour où l'entreprise réalise d'importants bénéfices et voit sa valeur monter en flèche. Jusqu'à présent, la valeur de ces actions gratuites était incluse dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Normal, il s'agit bien d'une rémunération. Sauf que l'article 34 de la loi Macron change les règles de calcul.

Une réduction d'impôts de près de 50%

Dans le texte d'accompagnement de la loi, voilà comment le changement de règle est présenté : "Actuellement imposable à l'impôt sur le revenu selon les règles de droit commun applicables aux traitements et salaires, la valeur de ces actions sera désormais imposée selon les principales modalités applicables aux plus-values mobilières". **Vous n'avez rien compris ? C'est normal.**

Cela signifie que les actions gratuites bénéficieront d'un abattement de 50% avant imposition, ce qui réduit de moitié l'imposition. Le coût de cet article est estimé à 200 millions d'euros par Macron. Un chiffre sous-estimé, plusieurs cabinets privés eux l'évaluent plutôt à 900 millions d'euros de manque à gagner pour le fisc.



Pôle formation
voir notre programme
sur www.udcgt10.fr

**L'ENTREPRISE
APPARTIENT AUSSI
AUX SALARIÉS**

Agenda

17 mars 2015

Mobilisation unitaire
des retraités

7 avril 2015

Commission Exécutive
de l'UD-CGT

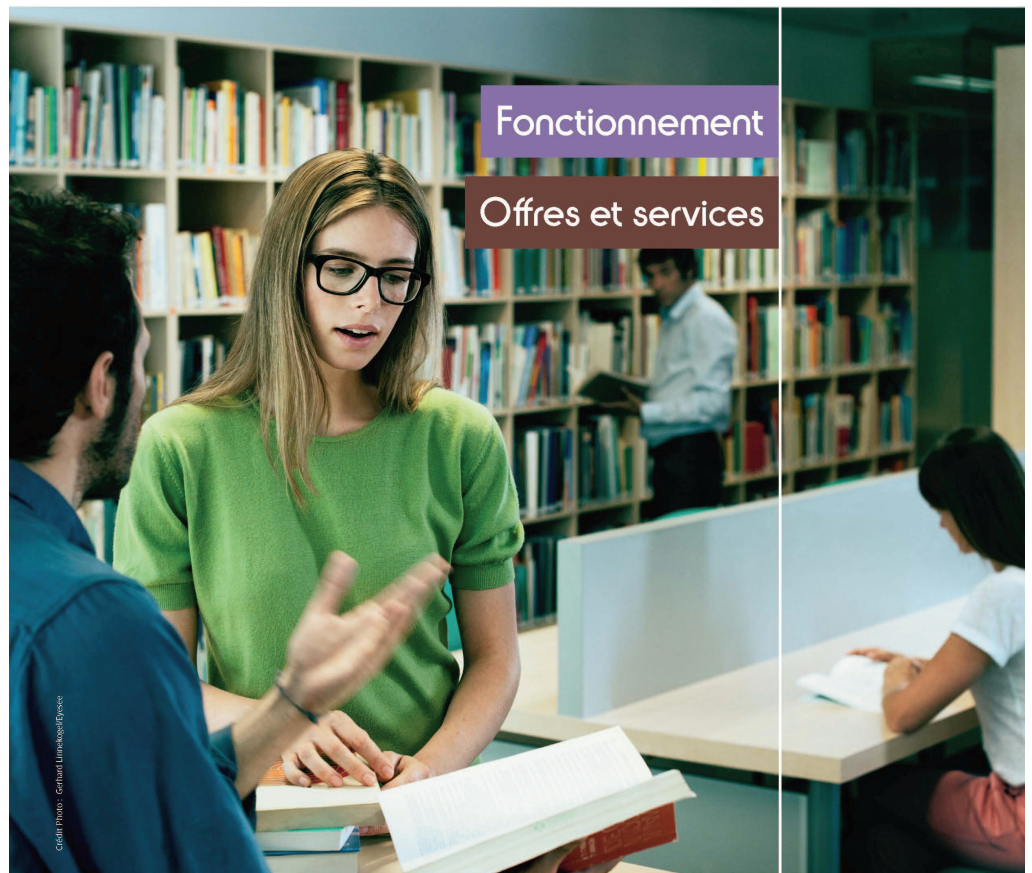
9 avril 2015

Journée interprofessionnelle
de grève et de manifestations

19 septembre 2015

**Fête des 120 ans
de la CGT dans l'Aube**

Comités d'entreprise

Depuis plus de 30 ans, la Macif
est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en point d'accueil ou sur www.macif.fr

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.

